



CAP CUISINE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Pour l'épreuve EP2- Réalisation de la production de cuisine:

- ➡ Convocation et carte d'identité

- ➡ Malette de couteaux complète

- ➡ Petits matériels (fouet, pinceau...)

- ➡ Tenue vestimentaire réglementaire et complète
 - Coiffe professionnelle (toque, calot, charlotte...)
 - Veste de cuisine
 - Pantalon de cuisine
 - Tablier
 - Chaussures de sécurité spécifiques à la profession
 - Tour de cou
 - Torchons
 - ...

Carnet personnel de techniques professionnelles autorisé.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.